



# SERVICE DE CHIRURGIE VISCERALE

NIVEAU 3, COTE PAPEETE (HOSPITALISATION) - NIVEAU 1 (CONSULTATION)

## I . PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

**CHEF DE SERVICE** : Dr. Stéphane LEROUX

**PRATICIENS HOSPITALIERS** :

- ↻ Chirugiens urologue :  
Dr. Stéphane LEROUX
- ↻ Chirugiens digestif viscéral :  
Dr. Jean-Pierre DELBREIL  
Dr. CHASTANG Ludovic  
Dr. SARCHER Thomas
- ↻ Chirurgien vasculaire et thoracique  
Dr. BOUILLON Pierre

**CADRE DE SANTE** : Mme Christelle NOËL Tel. : 40.48.63.89

**STOMATHERAPEUTES** : Mme Laure CALATAYUD – Mme Sylvie GEHIN Tel : 40.48.58.24 ou 25

**SECRETARIAT** : Tel. : 40 48.62.76

**SALLE DE SOINS** : Tel. : 40.48.67.77

**NOMBRE DE LITS ET DE PLACES** : 30 lits

## II . PRESENTATION DE LA DISCIPLINE

**L'UNITE DIGESTIVE VISCERALE** prend en charge les pathologies viscérales suivantes :

- hernies et éventrations,
- appendicites,
- pathologie de la vésicule biliaire,
- pathologie de l'intestin et du côlon,
- pathologie du foie,
- cancérologie digestive.
- chirurgie infantile,

Cette chirurgie est effectuée sous coelioscopie (sans ouverture de l'abdomen grâce à une caméra) ou par laparotomie (ouverture de la cavité abdominale).

**L'UNITE D'UROLOGIE** prend en charge les pathologies de l'appareil urinaire et génital.

Un traitement médical ou chirurgical (chirurgie ouverte, chirurgie coelioscopique vidéo assistée, endoscopie) est assuré par des chirurgiens spécialistes dans le domaine :

- des calculs urinaires,
- des cancers des voies urinaires, de la prostate, des testicules,
- des troubles de la miction (prostate),
- de l'incontinence,
- des infections urinaires,
- de l'urologie pédiatrique.

### **L'UNITE DE CHIRURGIE VASCULAIRE ET THORACIQUE PREND EN CHARGE :**

- la chirurgie des artères (aorte, carotides, artères des membres, artères viscérales)
- la chirurgie endovasculaire périphérique
- la chirurgie des varices des membres inférieurs
- la chirurgie des fistules artério-veineuses
- la chirurgie des poumons
- la chirurgie thoracoscopique
- 

## **III . ORGANISATION DU SERVICE – DEROULEMENT DU SEJOUR**

### **ORGANISATION MEDICALE :**

Les visites médicales ont lieu entre 7h30 et 9h00. Elles sont assurées quotidiennement par l'équipe référente assurant la prise en charge de la pathologie principale ayant nécessité l'hospitalisation du patient.

Pour prendre des nouvelles d'un membre de votre famille hospitalisé, l'équipe est à votre disposition pour vous informer dans les limites des compétences de chaque professionnel.

Si vous désirez rencontrer le chirurgien responsable de la prise en charge médicale d'un membre de votre famille, vous pouvez vous adresser au secrétariat qui vous fixera un rendez vous dès que possible.

### **ORGANISATION PARAMEDICALE :**

Une équipe dédiée (infirmière, aide soignante et technicienne de surface) s'occupera de vous tout au long de votre séjour.

De manière générale, les pansements et les examens (radios, séances de kinésithérapie, bilans diététiques...) se réaliseront de préférence en matinée, selon les prescriptions.

### **INTERVENANTS TRANSVERSAUX :**

Pendant votre hospitalisation, vous pourrez être amenés à rencontrer d'autres intervenants tels que : Stomathérapeute, Kinésithérapeutes, Diététicienne, Assistant social, psychologue, cadre du service.

## **IV . VIE QUOTIDIENNE**

**HORAIRE DES VISITES** : de 13h00 à 20h00. Les visites ne sont autorisées le matin que sur demande à l'équipe soignante.

**PARTICULARITES** : Il est demandé aux familles de limiter le nombre de visiteurs de manière à préserver un environnement calme pour le patient. La présence des enfants de moins de 12 ans est interdite dans le service. Pour des raisons d'hygiène, **les fleurs sont interdites dans le service.**

### **VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER LE MEDECIN ?**

Merci de vous adresser à votre équipe soignante qui transmettra.

## **V . SORTIE**

Le médecin référent du patient définit la date de sa sortie.

Dès que la date est définie, la sortie est coordonnée entre l'infirmière pour la finalisation des soins et la secrétaire pour la partie administrative.

L'heure de sortie est à 10h sauf exception.

Pensez à informer votre famille et/ou entourage de votre date de sortie.  
L'hôpital n'assure pas les retours à domicile. (hors évacuations sanitaires)

Les ordonnances de sorties (infirmières, pharmacie, kinésithérapie, bilans sanguins....), ainsi que les prochains rendez-vous (médecin, bloc opératoire....) et démarches spécifiques (ex : procédure évacuations sanitaires) vous seront remis en mains propres.